

## AIDES VÉLOS

40 000 AIDES ACCORDÉES À  
L'ACHAT D'UN VAE ET NOUVEAUX  
DISPOSITIFS MIS EN PLACE





# SOMMAIRE

Mot du Maire de la Ville de Montpellier.....	3
<b>1 - Déjà 40 000 bénéficiaires de l'aide à l'achat d'un Vélo à assistance électrique (VAE) .....</b>	<b>4</b>
<b>2 - Rappel des autres aides vélos mises en place .....</b>	<b>5</b>
<b>3 - Focus sur la création de l'aide Handi-Cycle .....</b>	<b>6</b>
<b>4 - Les vélolignes montpelliéraines pour se déplacer autrement .....</b>	<b>7</b>
<b>5 - Evolution des trafics routiers et cyclistes .....</b>	<b>8</b>





Depuis le début du mandat, nous avons pour intention de faire de Montpellier un territoire décarboné. Cette ambition est portée à la fois par la gratuité totale des transports en commun pour les habitantes et les habitants de la métropole, qui sera mise en œuvre le 21 décembre 2023, mais également via le développement des mobilités actives et la réduction progressive de la place de la voiture.

Avec une enveloppe de 150 millions d'euros dédiée aux mobilités actives et l'objectif de réaliser d'ici la fin du mandat 75% du Réseau Express Vélo d'environ 235 km de linéaire, nous mettons tous les moyens en œuvre pour être à la hauteur de nos ambitions.

Au-delà des aménagements de voirie qui se multiplient et faisant la part belle aux vélos, la Métropole de Montpellier a mis en place plusieurs aides afin d'en favoriser la pratique.

Tout d'abord, notre aide de 500 euros pour l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE) neuf rencontre un véritable succès puisque 40 000 personnes ont déjà bénéficié de ce dispositif. Si seulement un bénéficiaire sur deux abandonne sa voiture individuelle pour le vélo dans ses trajets quotidiens, alors nous aurons retiré 20 000 voitures par jour des nos rues. C'est un indicateur fort de notre volontarisme en matière de mobilités douces.

Nous avons également mis en place une aide de 200€ pour un VAE d'occasion, une aide de 1000€ pour les professionnels pour l'achat d'un vélo cargo, une aide de 30€ pour la réparation de son vélo ou encore la création de l'aide handi-cycle.

Tous ces dispositifs participent à proposer des aides adaptées à chacun de nos publics et ainsi participer au développement d'une véritable filière du vélo sur le territoire.



**Michaël DELAFOSSE**  
Maire de la Ville de Montpellier  
Président de Montpellier Méditerranée Métropole

# 1 - DÉJÀ 40 000 BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE À L'ACHAT D'UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE (VAE)

Montpellier Méditerranée Métropole s'est engagée depuis 2020 à multiplier les actions en faveur des mobilités actives, comme le vélo. Aussi, depuis le 1er novembre 2020, la Métropole a mis en place le dispositif d'aide de 500€ à l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE) neuf. Cette aide vient d'être prolongée une nouvelle fois, à savoir jusqu'au 31 décembre 2023.

Le Vélo à Assistance Electrique (VAE) offre une vraie réponse pour les ménages habitant dans le péri-urbain qui ont besoin de parcourir 5 à 10 km pour rejoindre le cœur de Métropole. Parcourir 10 Km entre son domicile et son travail devient accessible à une part importante de la population et crédibilise le mode de transport vélo comme un mode de transport à part entière. C'est aussi cela "*construire la Métropole des courtes distances*".

Ce dispositif aide à la fois les personnes âgées qui souhaitent davantage d'autonomie dans leurs déplacements, que pour toute personne souhaitant se rendre rapidement sur son lieu de travail ou accompagner ses enfants à l'école sans effort.

Cette aide a remporté un vif succès depuis son lancement avec

## 40 000 personnes qui ont bénéficié de l'aide à l'achat d'un VAE

Le chiffre d'affaires généré chez les vélocistes du territoire est supérieur à  
**60 millions d'euros**

© Christophe RUIZ - Ville de Montpellier



## 2 - RAPPEL DES AUTRES AIDES VÉLOS MISES EN PLACE

Afin d'encourager les mobilités alternatives à l'utilisation de la voiture individuelle et de réaliser la transition écologique et solidaire, Montpellier Méditerranée Métropole a mis en place plusieurs dispositifs autres dispositifs d'aides à destination des particuliers et des professionnels.

### L'aide à l'achat d'un vélo cargo

La Métropole accorde, sous forme de subvention, **une aide de 1 000 €** maximum (dans la limite de 50% du prix d'acquisition) **aux professionnels** en activité sur le territoire de Montpellier Méditerranée Métropole qui feront **l'acquisition d'un vélo à assistance électrique neuf (VAE) de type cargo ou triporteur**.

**Près de 200 personnes**  
ont déposé un dossier d'aide à l'achat d'un vélo cargo

### L'aide à l'achat d'un VAE d'occasion

Une subvention d'un montant de **200 €** maximum, est versée à tous les habitants de la Métropole qui feront **l'acquisition d'un vélo à assistance électrique d'occasion (VAE)** ou **l'achat d'un kit d'électrification**, dans un magasin de la métropole. Cette aide est valable jusqu'au 31 décembre 2023.

**Près de 850 personnes**  
ont déposé un dossier d'aide à l'achat d'un VAE d'occasion

### L'aide à la réparation d'un vélo mécanique

Une aide de **30€** maximum pour la réparation d'un vélo mécanique est attribuée aux habitants de la Métropole dans un magasin de la Métropole. Cette aide est valable jusqu'au 31 décembre 2023.

**Plus de 7 000 personnes**  
ont déposé un dossier d'aide à la réparation d'un vélo mécanique

### Les aides des collectivités et de l'état

Ces aides sont cumulables avec celles de l'Etat, de la Région Occitanie et du Département de l'Hérault.

## 3 - FOCUS SUR LA CRÉATION DE L'AIDE HANDI-CYCLE

La Métropole de Montpellier s'est associée aux politiques du Département de l'Hérault visant à favoriser « *Une Mobilité pour Tous* », en proposant de verser également une aide de 500 € pour les personnes en situation de handicap ayant bénéficié du « *chèque Hérault Handi-vélo* », qui permet une aide à l'achat d'un VAE adapté ou du dispositif de troisième roue électrique neuf ou d'occasion.

**Cette nouvelle aide serait effective à partir du 12 juin 2023.**

Afin de faciliter les démarches des bénéficiaires, la Métropole se basera sur l'instruction réalisée par les services du Département, chef de file pour le handicap et l'inclusion sociale.

Contrairement au règlement des autres dispositifs qui vise un achat exclusivement sur les magasins de la Métropole, ce dispositif s'applique en dehors du territoire métropolitain du fait de la rareté des produits et la difficulté à trouver des vélos adaptés.





# 4 - LES VÉLOLIGNES MONTPELLIÉRAINES POUR SE DÉPLACER AUTREMENT

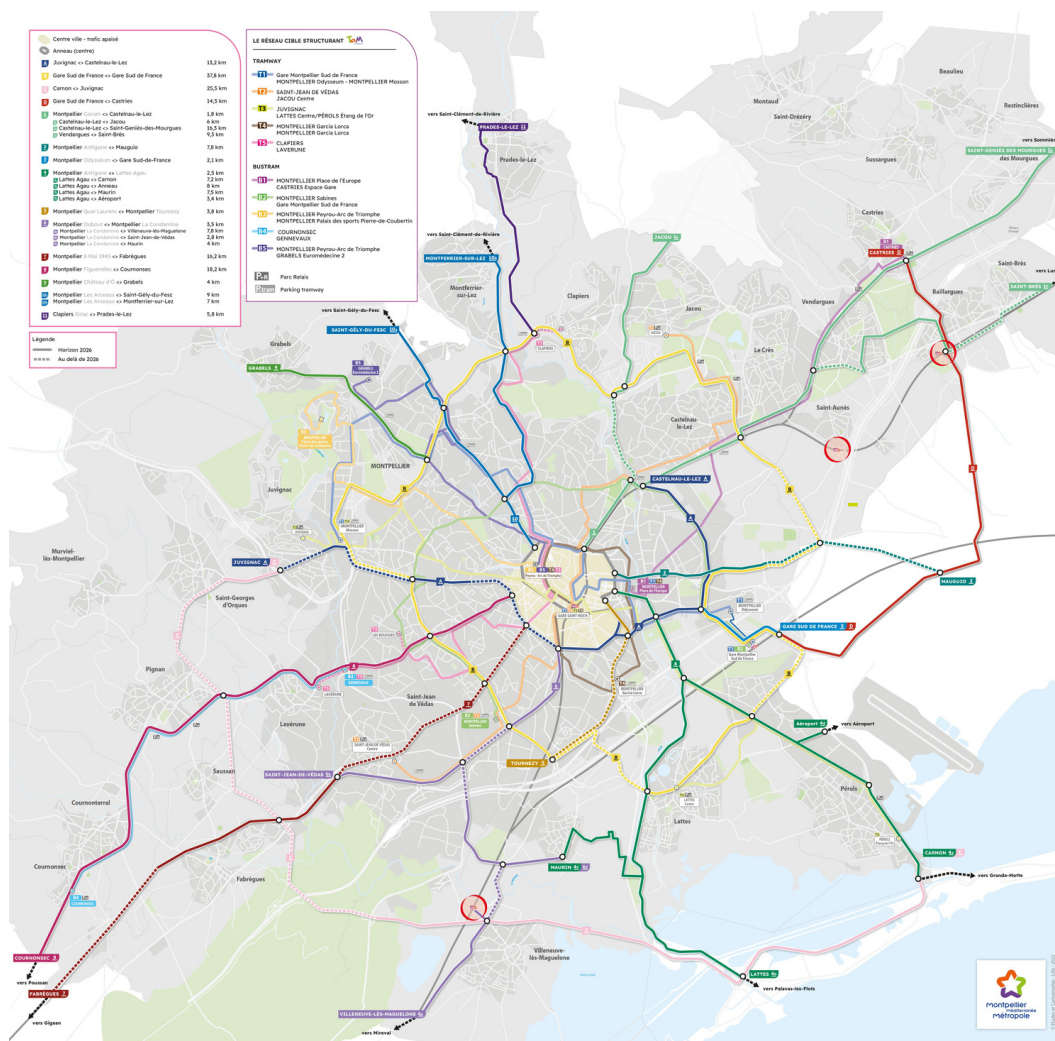
Ces différentes actions qui s'inscrivent dans l'ambitieuse politique cyclable de la Métropole doivent être accompagnées d'un réseau Express Vélo permettant à qui le souhaite de se déplacer à vélo en toute sérénité.

En effet, construire la Métropole cyclable implique de la doter en priorité d'un Réseau Express Vélo, c'est-à-dire un réseau cyclable continu, sécurisé et confortable qui relie les cœurs de village des communes au cœur de la Métropole jusqu'à la place de la Comédie, mais aussi les communes du territoire entre elles.

A l'image du futur réseau structurant en transports collectifs constitué des deux lignes de TER, des 5 lignes de tramways et des 5 lignes de bustram, **ce Réseau Express Vélo de 235 km** sera l'épine dorsale du maillage cyclable de notre Métropole.

## 150 M d'€ dédiés aux mobilités actives, dont 2/3 au vélo

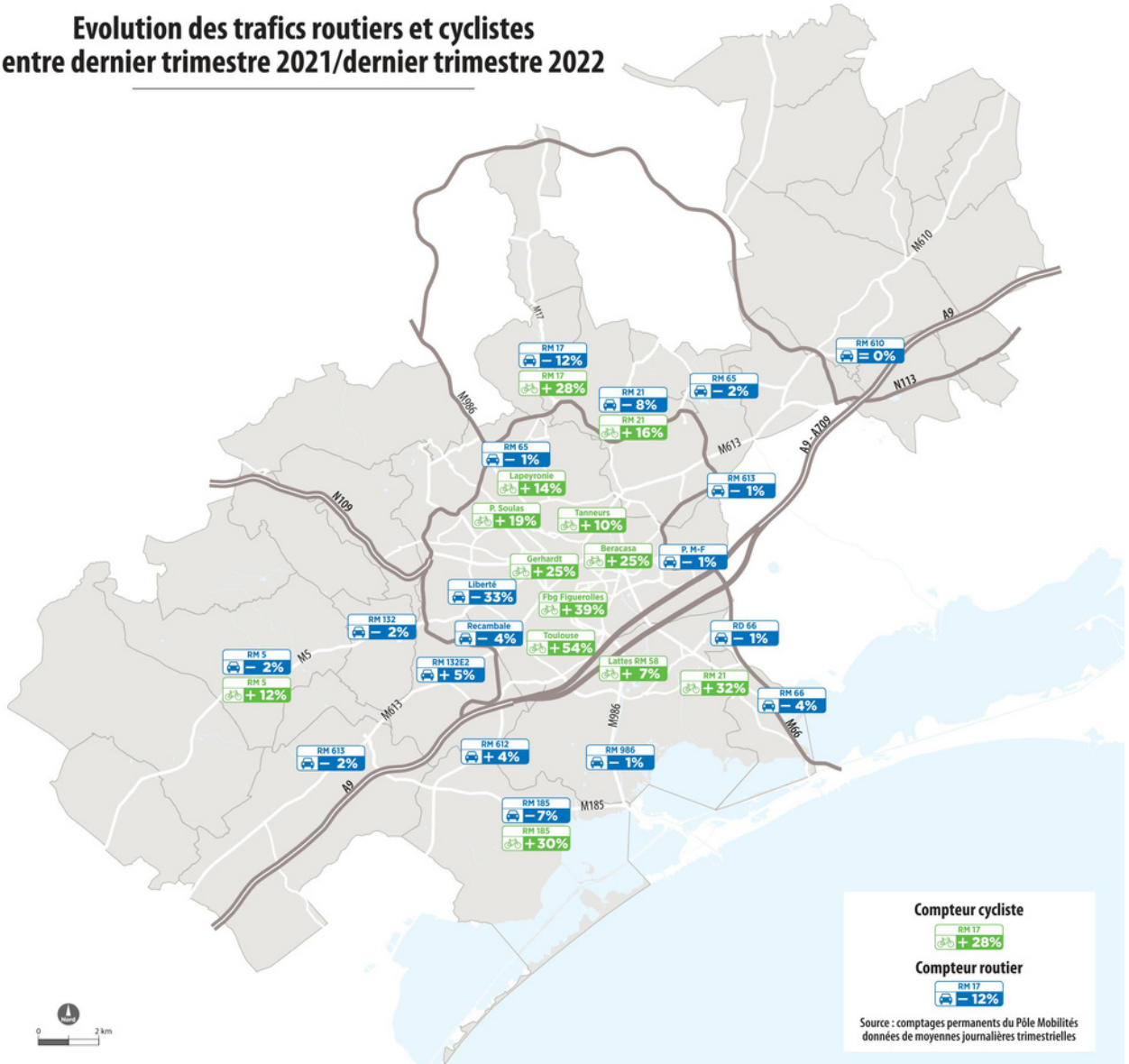
Ramené au nombre d'habitants de la Métropole, Montpellier consacre la plus large enveloppe à l'échelle nationale pour le développement du vélo. D'après l'association Vélos et territoires, les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) allouent au vélo en moyenne 9,51€ par habitant et par an. **Avec l'enveloppe de 150 millions d'euros, Montpellier Méditerranée Métropole y consacre six fois plus.**





# 5 - ÉVOLUTION DES TRAFICS ROUTIERS ET CYCLISTES

Evolution des trafics routiers et cyclistes  
entre dernier trimestre 2021/dernier trimestre 2022



Entre les hivers 2021 et 2022, ont été remarquées d'une part une tendance à la baisse de la circulation automobile et d'autre part une forte augmentation de l'usage du vélo.

Cette carte montrant une inflexion au niveau des automobilistes et une augmentation très forte du vélo peut s'expliquer notamment par les changements d'habitudes, l'accompagnement des modes actifs, comme le vélo ou encore la mise en place de la gratuité pour les plus de 65 ans. Ces différentes actions menées dans le cadre de la politique mobilité de la Métropole ont participé à ces changements.

Notes.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....





## CONTACT PRESSE

Sophie LEPAGE

Attachée de presse

Montpellier Méditerranée Métropole

Ville de Montpellier

Tél. 04 67 13 69 78 - 06 99 60 09 18

[s.lepage@montpellier3m.fr](mailto:s.lepage@montpellier3m.fr)

[montpellier3m.fr](http://montpellier3m.fr) - [montpellier.fr](http://montpellier.fr)

 @PresseMTP

[newsroom.montpellier3m.fr](http://newsroom.montpellier3m.fr)



Montpellier  
Méditerranée  
Métropole